

## La loi unique source du droit!

Par **dhgh3**, le **30/10/2007** à **16:01**

Voici mon sujet de dissertation :

Dans quelle mesure peut on dire que la loi est, en France, l'unique source du droit?

J'hésite dans l'élaboration de mon plan car je voulais dire dans une première partie que la loi est la principale source du droit en France et dans une seconde partie dire que ce n'est pas l'unique source du droit! Cependant en relisant bien mon sujet je m'aperçois que je dois démontrer que la loi est l'unique source de droit et donc ne pas montrer qu'elle est la principale! Donc dois je élaborer un plan qui dans les deux parties traitera de l'unicité de la loi comme source du droit?

Je trouve difficile de traiter d'un tel sujet sachant que depuis le début de l'année on nous explique que la loi n'est pas la seule source du droit, comment prouver que c'est l'unique source du droit sans mentir ou dire n'importe quoi?

Cordialement